

**WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION**

世界知识产权组织

**ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL**



**ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

**ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ**

C. SCIT 2626
-06

Le 28 avril 2006

Concerne : Tâche n° 24 du programme de travail du Groupe de travail du SCIT
sur les normes et la documentation :
rapports techniques annuels pour 2005 sur les activités d'information
en matière de marques

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre office à faire parvenir au Bureau international un rapport technique annuel (ATR) sur ses activités d'information en matière de marques pour l'année 2005.

En vue de faciliter la publication des rapports techniques annuels sur le site Web de l'OMPI, vous êtes prié d'utiliser le système de gestion des ATR en ligne qui est à disposition dans la partie du site Web de l'OMPI consacrée aux ATR (<http://www.wipo.int/scit/fr/atrs>). Sur ce site, vous trouverez une liste des éléments qu'il est recommandé de faire figurer dans les ATR sur les activités d'information en matière de marques, ainsi que des directives concernant l'élaboration des ATR au moyen de ce système. Lesdites directives contiennent la marche à suivre pour accéder au système de gestion des ATR. Nous vous remercions de bien vouloir utiliser ce système pour préparer votre ATR au lieu d'envoyer celui-ci sur papier, sur disquette ou par courrier électronique.

Lors de la préparation du rapport technique annuel, veuillez y inclure tout renseignement relatif à des changements imminents ou prévisibles dans les méthodes de travail de votre office, en particulier en relation avec des projets d'automatisation concernant les marques.

/...

Les éventuelles questions ou observations concernant les ATR ou l'utilisation du système de gestion des ATR sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : *ATR.mail@wipo.int*.

Comme les années précédentes, le Bureau international mettra les rapports techniques annuels pour 2005 à disposition dans la partie du site Web de l'OMPI consacrée aux ATR (<http://www.wipo.int/scit/fr/atrs>), où l'on trouve aussi les rapports techniques annuels pour les sept années précédentes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir votre rapport technique annuel au Bureau international le 30 juin 2006 au plus tard.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Mikhail Makarov
Directeur par intérim de la Division
de l'information en matière de brevets,
de la classification et des normes relatives
à la propriété industrielle